

LA SOCIÉTÉ CANADAI FLEXTRAC LIMITED

Question n° 396—**M. Herbert:**

1. Pour chacune des années financières a) 1977, b) 1978, quels étaient les recettes, les revenus ou les pertes nets de la société Canadair Flextrac Limited?

2. Pour chaque année, combien le gouvernement lui a-t-il accordé en a) subventions directes ou indirectes ou autres prestations, b) prêts, avances ou garanties, c) investissements, avant et après tout amortissement?

M. Gérald Laniel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

Canadair Flextrac Limited (hors exploitation)

	a) 1977	b) 1978
1. Recettes	—	—
Revenus nets	—	—
2. a) Subventions, subsides	—	—
b) Prêts, avances	—	—
Garanties	—	—
c) Investissement	Aucun	Aucun
Capital-actions en circulation (120 actions à \$1)	\$120	\$120

LES POSTES—LE NOMBRE DE PERSONNES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

Question n° 628—**M. Howie:**

Combien de personnes œuvrant dans le secteur des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les media font partie de l'effectif du ministère des Postes?

Mlle Aideen Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Les Postes canadiennes emploient 61 personnes œuvrant dans le secteur des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les media. Vingt-quatre travaillent à l'Administration centrale et 37 dans les régions.

AFFAIRES INDIENNES—LES ÉTUDES SUR LA MARIJUANA

Question n° 824—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} avril 1975, combien d'argent le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il consacré à des études sur la marijuana?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Le ministère a fourni \$10,945 à l'Inuit Tapirisat du Canada (juillet 1979-avril 1980) pour qu'elle rédige un rapport sur la consommation des drogues d'usage non médical parmi les Inuit du sud du Canada. Une partie du rapport traite de la consommation de marijuana.

LE PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Question n° 831—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1978, des prêts ont-ils été consentis, dans le cadre du PAAP, à des personnes a) de Fredericton, b) du comté de York, c) du comté de Sunbury et, le cas échéant, combien dans chaque cas?

Questions au Feuilleton

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): La société canadienne d'hypothèques et de logement m'a fourni les renseignements suivants:

Nombre de prêts consentis en vertu du PAAP (prêts directs et prêts du secteur privé), dans les zones sélectionnées du Nouveau-Brunswick, depuis le 1^{er} janvier 1978 ⁽¹⁾

Lieu	Prêts	Logements	\$000
PAAP (direct)			
Nouveau-Brunswick			
Fredericton	1	1	27
Comté de York	—	—	—
Comté de Sunbury	—	—	—
PAAP (secteur privé)			
Nouveau-Brunswick			
Fredericton	113	113	3,760
Comté de York ⁽²⁾	13	13	452
Comté de Sunbury	14	14	486
	3	3	103

⁽¹⁾Aucune activité après 1978.

⁽²⁾Comprend la ville de Fredericton.

LES SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DU CANADA—SUSSEX (N.-B.)

Question n° 898—**M. Corbett:**

1. Quels sont les services assurés aux cultivateurs et travailleurs agricoles par les Services de main-d'œuvre agricole du Canada (SMAC)?

2. Le bureau des SMAC de Sussex (N.-B.) sera-t-il fermé et, dans l'affirmative, a) d'autres services seront-ils organisés à l'intention des cultivateurs et des travailleurs agricoles, b) d'autres services seront-ils organisés dans cette région pour la formation de travailleurs non qualifiés, c) à combien s'élèvera la perte de revenu pour cette région, d) la Commission locale de la main-d'œuvre agricole continuera-t-elle de jouer un rôle actif d'organe consultatif dans cette région?

3. Combien en coûterait-il annuellement à un cultivateur pour fournir les services actuellement assurés par les SMAC?

4. Depuis 1974, a) combien d'employés ont été fournis par les SMAC aux cultivateurs de la région de Sussex (N.-B.), b) combien de postes (i) temporaires (ii) permanents ont ainsi été remplis?

5. Depuis 1974, combien de personnes ont reçu une formation par l'entremise des SMAC dans la région de Sussex et dans quelles spécialités?

6. Le directeur des SMAC remplit-il des fonctions autres que celles qui étaient prévues dans le cadre des structures antérieures?

7. Le directeur des SMAC dispose-t-il des services exclusifs d'un secrétaire?

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Les Services de main-d'œuvre agricole du Canada (SMAC) s'occupent de recrutement et de placement, de l'initiation des travailleurs, des services de paye et du remplacement des trayeurs. Sous la direction des Commissions locales de la main-d'œuvre agricole, ils fournissent information et conseils sur les taux de salaire, les normes d'emploi et le logement des travailleurs. Ils travaillent en étroite collaboration avec les Centres d'emploi du Canada, en particulier pour obtenir des travailleurs de l'extérieur de la localité, de la formation ou d'autres services comme le counselling. De plus, les SMAC collaborent, au besoin, à la prestation des programmes et des services d'emploi en général, des gouvernements fédéral et provinciaux.